Info projet

LES QUAIS DE NEUVILLE

> Imaginez les quais de demain !

neuville sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

MÉTROPOLE GRAND LYON

Info projet

La Métropole de Lyon va réaménager les quais de Neuville-sur-Saône. Ce nouveau projet urbain porté par la Métropole, en partenariat avec la commune de Neuville, permet de repenser les mobilités et les espaces publics afin de proposer à chacun un meilleur cadre de vie.

LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

Le projet des Quais de Neuville vise à requalifier complètement l'axe principal sud-nord de la commune. Le projet s'organisera en trois séquences, chacune porteuse d'enjeux spécifiques. Les travaux se déploieront du sud vers le nord.

SÉQUENCE CARNOT

OBJECTIFS

> Insérer la Voie Lyonnaise n°3
> Créer des continuités avec le centre-ville pour les piétions et les cyclistes
> Insérer un couloir bus le long de l'avenue Carnot
> Végétaliser le périmètre

SÉQUENCE JEAN VILAR

OBJECTIFS

> Insérer un couloir bus le long de l'avenue Jean Christophe
> Améliorer les espaces piétons
> Végétaliser le périmètre
> Valoriser les berges de Saône
> Réorganiser et mettre en valeur le marché
> Repenser les aménagements autour de l'Espace Jean Vilar

SÉQUENCE CENTRE-VILLE

OBJECTIFS

> Insérer un couloir bus le long du quai Pasteur
> Apaiser la circulation automobile
> Renouer avec la Saône
> Végétaliser le périmètre et désimperméabiliser les sols
> Mettre en valeur le paysage, les commerces et le patrimoine

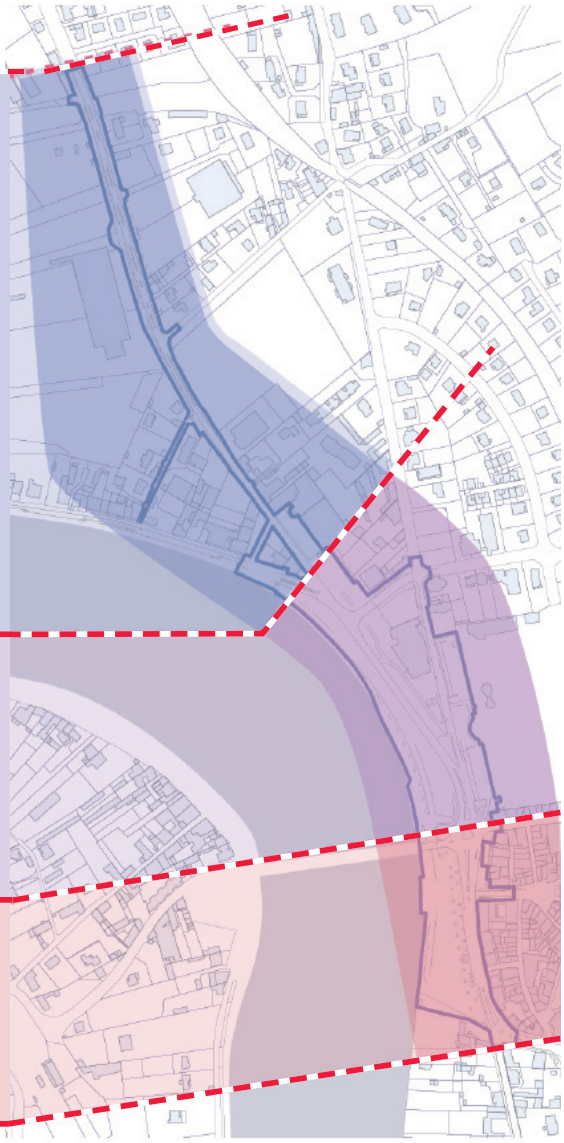

PLACE AUX MOBILITÉS ACTIVES !

Faciliter et sécuriser les cheminements piétons

Si le centre-ville de Neuville est propice aux déplacements piétons, le quai Pasteur et l'avenue Jean Christophe ne favorisent pas ces usages. Les trottoirs, trop étroits ou inexistants, sont peu sécurisés et ne garantissent pas d'accès aux personnes à mobilités réduites.

Afin de remédier à cette disparité entre le centre-ville et les bords de Saône, des cheminements piétons adaptés et de qualité vont être créés.

Favoriser les déplacements à vélo

Sur tout le périmètre du projet, les voiries dédiées aux vélos sont rares et peu sécurisées. Le mauvais maillage et l'absence de continuité des voies et pistes cyclables pénalisent les cyclistes et découragent la pratique du vélo.

D'ici 2026 la ligne 3 des Voies Lyonnaises et la Voie Bleue viendront enrichir et développer le réseau vélo de Neuville sur Saône. Dans ce contexte le projet des Quais de Neuville souhaite préparer au mieux l'insertion de ces infrastructures et développer les déplacements à vélo.

Fluidifier les transports en commun

Au niveau du quai Pasteur, le terminus des bus TCL, perturbe la circulation. Il constitue en effet une zone d'attente pour 6 lignes de bus !

Le projet des Quais de Neuville prévoit dans un temps court de déplacer la zone de régulation bus derrière l'Espace Jean Vilar et dans un temps plus long de déplacer le terminus plus au nord. Cette relocalisation permettra de fluidifier la circulation sur l'axe nord/sud et de gagner en visibilité pour les commerces et pour le paysage des quais de Saône.

QUE SONT LES VOIES LYONNAISES ?

C'est un réseau de voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire d'ici 2026.

Objectif : multiplier par 3 les déplacements à vélos dans la métropole.

La ligne 3 des Voies Lyonnaises traversera la métropole du nord au sud. Au niveau du pont de Neuville, elle se scindera en deux : une portion traversera Neuville-sur-Saône en empruntant l'avenue Carnot et remontera jusqu'à Genay ; l'autre ira jusqu'à Quincieux.

UN CADRE DE VIE APAISÉ !

Valoriser le patrimoine de la ville et le marché

Une grande partie du projet se trouve en zone de protection SPR (Site Patrimonial Remarquable). Le château d'Ombreval, l'église Notre-Dame de l'Assomption sont autant de sites à valoriser.

Le secteur où se tient chaque vendredi le marché de Neuville est concerné par le projet des Quais de Neuville. Ce réaménagement est l'opportunité de rendre plus agréable l'ensemble du site. Il s'agit aussi de rendre le marché plus fonctionnel et d'en faciliter son accès.

Végétaliser pour tous et pour toutes

En différents lieux, sur le périmètre du projet, se déploie un patrimoine arboré riche et diversifié. Malheureusement cette végétation est principalement présente le long des voiries et des zones de stationnement. On ne retrouve que très peu d'arbres au niveau des espaces piétons.

Le projet vise à préserver et développer le patrimoine arboré pour en faire profiter tous les usagers. L'objectif est de renforcer les continuités écologiques entre les parcs et les espaces verts pour favoriser la biodiversité et rafraîchir les espaces publics en plantant de la végétation et en désimperméabilisant les sols.

DES NOUVEAUX USAGES À IMAGINER !

Repenser le lien avec la Saône

Aujourd'hui les quais bas au niveau de l'avenue Jean Christophe sont dévolus au stationnement automobile, mais demain ils pourront en être libérés grâce à la réorganisation du stationnement prévue par le projet des Quais de Neuville.

Ces espaces libérés des automobiles seront propices au développement de nouveaux aménagements en bord de Saône. Que ce soit un espace de promenade, une ginguette, l'aménagement d'une végétation de zone humide… Les orientations du réaménagement des quais seront décidées à la suite du processus de concertation.

LE CALENDRIER DU PROJET

1er juin 2021 > 17 mars 2022
Études préalables du projet

17 janvier > 17 mars 2023
Concertation avec le public

19 janvier 2023
Réunion publique d'information et d'échange

Automne 2023 > hiver 2024
Conception du projet d'aménagement, en s'appuyant sur les éléments issus de la concertation

À partir de l'été 2025
Début des travaux de réaménagement

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

> **58 000 m²**
la surface du projet

> **1,1 km** de long

> **17/01/2022**
début de la concertation

Exemple d'aménagements en bords de cours d'eau sur le territoire métropolitain

VOTRE AVIS SUR LE PROJET

La démarche de concertation

La Métropole de Lyon, en partenariat avec la Ville de Neuville-sur-Saône, lance une démarche de concertation ambitieuse. Objectif : recueillir vos attentes et vos idées, en tant que riverain ou usager de ces espaces. Pour participer et donner votre avis, rendez-vous sur la plateforme en ligne jeparticipe.grandlyon.com et remplissez le questionnaire de concertation.

La concertation est ouverte jusqu'au 17 mars 2022. Le bilan tiré de vos contributions servira à orienter la définition du projet des Quais de Neuville.

Rendez-vous jusqu'au 17 mars 2022 pour partager vos idées sur le projet sur la plateforme :

jeparticipe.grandlyon.com

neuville sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

MÉTROPOLE GRAND LYON

Métropole de Lyon 2023 - © Photos : Philippe Juste - Mairie de Neuville-sur-Saône et Thierry Fournier - Métropole de Lyon Perspectives - Paysagers des villes